



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
 Fac-similé : 02 98 99 67 67
 Courriel : mairie.brennilis@orange.fr
 Horaires d'ouverture semaine :
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
 mercredi après-midi
PERMANENCE DES ÉLUS
 Les samedis de 10 à 12 heures
 Tél. 02 98 99 62 91
LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
 8h45 – 12 h 15, lundi au samedi
 Tél. 02 98 99 61 00
OFFICE DU TOURISME DU
YEUN ELEZ – Place des Monts
 d'Arrée 29190 Brasparts
 Tél./fax : 02 98 81 47 06
 Ouvert du mardi au samedi
 9h00-12 h., 13h30-17h30
otyoun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)
 de Locmaria-Berrien,
 Tél. 02 98 99 82 49.
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
 9h-12h, 13h30-18h.
 GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.
HALTE GARDERIE, AFEPH
AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58
MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,
SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.
ASSISTANTE SOCIALE
 Cécile Nédélec
 ANTENNE DE PLEYBEN
 0298266362
COMMERCE AU BOURG
HALLE DIS, M.Mme Baladine
 Tél. 02 98 99 68 45

BRENNILIZ

21 mai 2009

TRO MENEZ
ARE : CELA
SE PRÉCISE

Comme vous le savez tous maintenant, la commune de Brennilis va recevoir quelques milliers de personnes venant de tous les horizons le 21 mai prochain pour les 20 ans du Tro Menez Are. Les travaux de préparation sont bien avancés ; les représentants de l'association du Tro Menez Are sont enchantés du dynamisme et de l'enthousiasme dont font preuve les habitants de notre commune. Les agriculteurs et les propriétaires de terres ont particulièrement bien accueilli Rémy Legoff, qui a passé des week-ends entiers à parcourir notre campagne pour trouver les meilleurs circuits ainsi que Yves Caroff qui s'occupe des 10 hectares de parking qu'il fallait identifier pour cette journée. Le tracé des circuits reste secret jusqu'à ce jour, chacun de 10 (deux variantes), 15, 20, 30 ou



un joëlette)

40 kilomètre sera unique et mémorable – avec un parcours spécialement prévu pour les personnes à mobilité réduite (possibilité de réserver

Il nous reste à nous mettre à l'embellissement et au nettoyage de nos villages. Pour les encombrants, si vous avez des difficultés à les évacuer vous mêmes, appelez Sylvie au Secrétariat de mairie pour préciser ce qu'il faudrait débarrasser où. Le printemps est arrivé c'est le moment d'embellir vos parterres par de jolies fleurs qui seront en pleines formes pour l'arrivée des marcheurs.

Pour participer au débroussaillage des chemins, les bénévoles pourront se présenter le 9 mai à 9 heures à la Salle polyvalente et/ou le 17 mai toujours à 9 heures à la salle du Drosera.

Pour le 21 mai, celles et ceux qui ne se sont pas encore inscrits pour leur association en tant que bénévoles sont invités à se manifester rapidement, les places vont se faire rares.

Le programme détaillé de cette journée sera donné dans la Gazette de mai et affiché sur les panneaux publicitaires. Entre-temps, le site de référence c'est

<http://www.tromenezare.com/>



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



TRANSPORT

Pour préparer Pâques, le déplacement mensuel aura lieu le samedi 11

avril 2009, vers le marché de Carhaix, départ 9H15. Tarif : 3 € par passager. S'inscrire auprès de Sylvie Birhart 02.98.99.67.10 / 69.69 ou d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13

EMPLOIS
SAISONNIERS

La commune de Brennilis se prépare comme chaque année à pourvoir des emplois saisonniers - camping et entretien des locaux - pour la période du 15 juin au 15 septembre 2009. Merci de bien vouloir envoyer votre curriculum vitae en mairie avant le 30 avril en précisant les postes vous intéressant ainsi que vos périodes de disponibilité.

NOUS LES
AVONS
PERDUS ...

Danielle Jaffré, de Kerolland, le 21 mars 2009
Raphaël Magoaric, originaire de Bellevue, le 28 mars 2009.

Toutes les condoléances de l'équipe de la Gazette aux familles, et à leurs proches.

LA GAZETTE BRENNILIS

Comité de Rédaction

Sylvie Birhart
 Françoise Borgne
 Anita Daniel
 Marcel Gérardin

Jean-Victor Gruat, responsable de publication

<http://www.brennilis.com>
webmaster@brennilis.com
 Courrier en Mairie



CONSEIL MUNICIPAL: SESSION BUDGÉTAIRE

Le Conseil municipal s'est réuni le 13 mars 2009 pour examiner les comptes 2008 et adopter les budgets 2009 pour les différentes gestions communales (budget général, action sociale, eau, assainissement) tant en fonctionnement qu'en investissement. Pour la première fois, ce débat budgétaire avait été précédé de discussions préparatoires en conseil municipal dès le mois de novembre 2008. Les budgets 2009 ne comportent aucune augmentation d'impôts ou de tarifs.

Toutefois, cette situation risque de ne pas être tenable très longtemps encore et dès 2010 il pourrait s'avérer nécessaire d'augmenter les redevances assainissement et eau, dont les régies doivent de par la loi être équilibrées mais qui continuent de mobiliser d'importantes subventions communales. La décision sur les différents comptes et budgets est intervenue avec des votes contre variant entre zéro et quatre voix.



GRANDES MASSES PAR GESTION BUDGÉTAIRE	Budget 2008, milliers d'€	Budget 2009, milliers d'€	Écart 2008-2009
BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT	724	747	23
BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT	1.692	1.099	- 593
CCAS	6	12	6
RÉGIE ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT	71	85	14
RÉGIE ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	330	319	- 11
RÉGIE DES EAUX FONCTIONNEMENT	49	42	- 7
RÉGIE DES EAUX INVESTISSEMENT	137	112	- 25

BESOINS DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT (EMPRUNTS- en €)			
Gestion :	Budget 2008	Budget 2009	Écart
Commune	530.454	294.137	- 236.317
Régie des eaux	100.843	69.325	- 31.518
Assainissement	275.435	272.736	- 2.699
Total	906.732	636.198	- 270.534

L'achèvement progressif de l'aménagement du bourg explique que le programme d'investissements ait pu être diminué de près de 600.000 € à 1.098.617 €. Parmi les programmes nouveaux figurent le renouvellement du véhicule utilitaire (10.000 € plus reprise), celui de la photocopieuse (6.000 €) et la mise aux normes incendie de la zone industrielle (40.000 €) partiellement subventionnée (fonds de concours CCYE de 50% de la valeur hors taxe soit 16.270 €). Parmi les programmes déjà inscrits en 2008, la restauration de l'église demeure budgétée à hauteur de 540.000 € avec des subventions de l'ordre de 340.000 €. Le remboursement de l'emprunt antérieur représentera 46.000 €. Le fonds d'investissement capitalisé a été mis à contribution pour financer les travaux achevés en 2007 et facturés en 2008 – son montant diminue logiquement de quelque 30.000 €. La réalisation progressive du solde de fonctionnement est combinée du côté recettes avec la diminution des transferts de budgets moins nécessaires que lors des programmes précédents. Le besoin de financement par l'emprunt éventuel est également en forte diminution, à 294.137 € contre 530.454. Les conseillers municipaux de l'opposition présents ont estimé que la priorité en matière de dépenses communales devrait aller au maintien de réserves pour les investissements, et que ceci aurait dû s'effectuer par une réduction des dépenses de fonctionnement affectant notamment les nouveaux programmes. Ils ont donc exprimé lors du vote leur opposition au projet de budget.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES: ADOPTION DES COMPTES 2008 ET DU BUDGET 2009

Le Conseil de la Communauté de communes du Yeun Elez, dont Brennilis est membre, s'est réuni à Saint Rivoal le 18 mars 2009 pour examiner et approuver les comptes 2008 et les budgets primitifs 2009. Le résultat de l'exercice 2008 a été au total positif pour un montant de quelque 345.000 Euro. Le budget principal de la CCYE pour 2009 s'équilibre en fonctionnement à 1.348.000 Euro, et en investissement à 2.442.000 Euro. Le principal poste de recettes, les impôts et taxes, s'élève à 745.000 Euro, dont 400.000 environ sont redistribués aux communes membres en compensation de la taxe professionnelle qu'elles ont cessé de percevoir au profit de la Communauté.



INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'informatisation de la bibliothèque est désormais en bonne voie. Grâce à l'appui bénévole de Bruno Jézéquel, le logiciel spécialisé a pu être installé et l'indexation des ouvrages être prise en charge par Anita Daniel, Catherine Fouquet et toujours Bruno Jezequel, qui ne ménage pas sa peine. Il s'agit de plus de 2.500 ouvrages à inclure dans la base de données. L'informatisation par le truchement d'un logiciel agréé permettra à Brennilis d'acquérir nombre d'ouvrages en prêt permanent des bibliothèques de Quimper - ainsi qu'au service départemental de bibliobus itinérant. Un projet de règlement intérieur est en cours d'élaboration pour compléter la rénovation d'un espace désormais agréable à fréquenter, et culturellement de bon niveau. N'hésitez pas à passer par là. Ouverture aux mêmes heures que la poste, du lundi au samedi midi.



NUISANCES DE SAISON

Avec le retour, tant attendu, des beaux jours, revient aussi la saison des travaux et loisirs d'extérieur qui peuvent procurer, outre du plaisir, des désagréments notamment pour le voisinage et la collectivité si l'on ignore un certain nombre des règles simples du vivre ensemble. Trois domaines concentrent la plupart des difficultés et des conflits de voisinage liés au retour des beaux jours: le bruit, le feu, les déchets ...

Niveaux sonores nocturnes et diurnes exagérés

Pour préserver la tranquillité de tous, pour profiter d'un environnement agréable, il est indispensable que les activités dites "broyantes" telles que travaux de bricolage, de jardinage, soirées à l'extérieur..., soient maîtrisées.

Dans le Finistère, un arrêté préfectoral n° 96-3000 du 22 décembre 1996 relatif à la lutte contre le

bruit dit le droit en la matière. Ce texte est affiché en mairie, et figure sur <http://www.brennilis.com/agenda21/APbruit.pdf>.

Se rappeler notamment que (art.5) "*les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que - les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 ; - les samedis de 9 h à 19 h ; - les dimanches de 10 h à midi.*"



Feux de plein air

Brennilis est une zone à risques, et les dispositions de l'arrêté préfectoral 2001-1418 du 30 août 2001 y sont pleinement applicables. Ces dispositions réglementent les barbecues, l'incinération des végétaux coupés, l'écoquage, les feux de camp ... tant pour les propriétaires que pour les locataires et les tiers. Nous sommes entrés en période rouge depuis le 1 mars, et chacun a tout intérêt à bien maîtriser la réglementation en vigueur. Le texte complet de l'arrêté préfectoral est affiché en mairie et peut être consulté à partir de <http://www.brennilis.com/agenda21/APfeux.pdf>. Tout le territoire de la commune de Brennilis est classé en "zone sensible". Cela implique que entre le 1er mars et le 30 septembre le brûlis (écoquage) et l'incinération des végétaux coupés ne peuvent intervenir que si *une autorisation est délivrée par le maire* - sous réserve notamment de la réalisation à proximité immédiate des conditions requises pour assurer la sécurité incendie. Quant aux feux de camp, barbecues et autres méchoui, ils doivent aussi être autorisés par le maire "en période rouge et en zone sensible" sauf s'ils sont prévus "*dans des installations fixes* constituant une dépendance d'habitation." L'utilisation de barbecues peut également être source de nuisance - fumées et odeurs - pour les voisins. Si ces nuisances sont systématiques, et si rien n'est fait pour y remédier - localisation et éloignement du foyer, prise en compte de la direction du vent - il y a là motif à se plaindre.

Déchets verts

Il est interdit sous peine de forte amende de déposer les déchets dits verts, comme d'ailleurs tous autres déchets, sur la voie publique, sur le terrain des particuliers, voire sur son propre terrain sauf compostage, ceci en application des règlements de santé publique relatifs au stockage, à l'évacuation et au traitement des déchets.

La déchetterie de nature à accueillir et traiter les déchets verts est située au Huelgoat.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES ATTENTES EN MATIÈRE DE STOCKAGE ET DE DISPOSITION DES DÉCHETS VERTS, MERCI DE CONTACTER LA MAIRIE.

Il est important de connaître plus précisément les besoins ou les attentes de manière à pouvoir envisager les moyens d'y répondre- y compris en sollicitant le SIVOM d'Huelgoat.





ANCIENS COMBATTANTS



Pour commémorer le cessez le feu en Algérie le 19 mars 1962 une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Cette cérémonie a été suivie d'un pot offert à la mairie par l'association des anciens combattants.



CHASSEURS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Société de chasse communale a tenu son assemblée Générale le

dimanche 29 mars.

Des dates à retenir : le 11 avril comptage des coqs chanteurs, et le 12 juin réunion départementale Faisan avec la participation de M Pierre Mayot de L'Office Nationale de la Chasse. Cette réunion se tiendra à Brennilis à 9h30 à la salle polyvalente, plus d'une centaine de personnes sont attendues. Le 11 novembre fermeture de la chasse au faisan par arrêté préfectoral.



Françoise Borgne et Marcel Gérardin ont présenté à l'assemblée l'état d'avancement des préparatifs pour le Tro Menez Are. Une quinzaine de chasseurs se sont d'ores et déjà portés bénévoles pour la journée du 21 mai ou pour les journées débroussaillages qui précéderont.

PNRA : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Le Parc Naturel Régional d'Armorique a tenu des réunions d'informations portant sur la nouvelle politique agro-environnementale de l'État dans les Monts d'Arrée. Les exploitants agricoles potentiellement concernés, qui possèdent des parcelles dans les périmètres Natura 2000 ont participé à une séance qui s'est tenue le mardi 17 mars à Brennilis. Ces mesures viennent compléter les dispositifs portés par les bassins versants sur la partie Nord du territoire, tout en assurant la continuité de la dynamique engagée par le Parc dès 1993, avec la mise en place des OGAF - opérations groupées d'aménagement foncier - « Landes et prairies humides des Monts d'Arrée ». Sylvie Birhart, déléguée du Conseil municipal pour le Parc d'Armorique, était présente pour la municipalité.



VACANCES DE PRINTEMPS

Le Centre de loisirs reprend ses activités de plein air pour les 3 - 12 ans du mercredi 8 au vendredi 17 avril 2009 : visite du moulin de Kerouat, journée équitation, les athlètes volants

du Nivot, journée Pêche, escald'arbre etc. Vous trouverez les dépliants auprès de la mairie. Les inscriptions sont OBLIGATOIRES et se font par téléphone auprès de Patrice Lautrou au 06 33 06 26 19.

Pour les 13-17 ans, sortie Jeunesse à Carhaix le 7 avril 2009 "KARAEZ ADRENALINE", sortie acrobanché dans les arbres.

MERLIN GÂTEAUX

Quelques mots sur l'après midi pâtisserie du samedi 28. Une très bonne ambiance, avec 25 participants a la fabrication de différents gâteaux. Une fois les gâteaux terminés (bon, pas tous réussis, mais c'était bien quand même), nous nous sommes réunis autour d'une table pour la dégustation, avec café etc. Les représentants de la presse en ont également profité ! Clôture vers 18h30, tous les gâteaux ont été consommés. Une après midi réussie.



COUNTRY DANCE

Le dimanche 26 avril, l'Association Merlin organise une séance d'initiation à la Country

Line Dance, par Éric Cardonnel. L'activité Danse commencera à 16 heures et se terminera à 18 heures, avec une pause. Il y aura une buvette (payante). La participation est de 4 Euro par personne, payable d'avance si possible. Inscriptions au 02 98 99 68 10 et au 09 60 10 26 76.



REPAS CHINOIS

Le 19 avril de 11 à 14 heures, sur place à la salle polyvalente ou à emporter, repas chinois organisé par l'association sino-française de BRENNILIS, Hong Yang. Repas complet 15 € sans boissons - enfants 8 € (apéritif-cocktail ; nems ; bœuf aux oignons ou boulette des quatre bonheurs ; riz ; pâtisserie).

Réservations par téléphone 02 98 99 06 77 ou par courriel hongyang-association@hotmail.fr. Petite exposition culturelle sur place ...



ANGLETERRE-FRANCE:

L'ENTENTE CORDIALE

La première expérience tentée grâce à l'Association Merlin de diffusion d'un match de rugby à la salle polyvalente a permis de réunir des participants enthousiastes aussi bien français qu'anglais pour des moments de détente conviviale et amicale, avec sourire général en dépit du score particulièrement lourd aux dépens de l'équipe au coq.

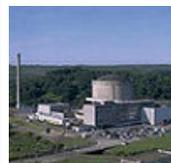
RPI, Conseil d'école

Le Conseil d'école du RPI Brennilis-Loqueffret s'est tenu le 10 mars à Loqueffret. A l'ordre du jour la baisse prévisible des effectifs pour la rentrée 2010, les sorties scolaires, l'aide personnalisée, les différences de tarifs cantine entre les deux communes, la révision e la convention du RPI. La municipalité de Brennilis a souligné l'intérêt pour le RPI de bénéficier de la convention qu'elle a récemment signée avec l'Association Bretagne Vivante - SEPNB, et de contacter la Centrale des Monts d'Arrée dont le centre d'information du public sera prochainement inauguré: Il a également été fait état de la démarche Agenda 21 entreprise par Brennilis et du sous groupe École constitué à cette occasion.



DEUXIÈME RÉUNION DE LA CLI

La Commission locale d'information - CLI - auprès de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée a tenu sa deuxième réunion le 16 mars



2009 sous la présidence du président du Conseil général, Président de la CLI. La Commission a adopté son règlement intérieur et bénéficié d'une présentation avant approbation technique par les services de l'État par l'exploitant (EDF) sur le thème des modalités pratiques de conduire le démantèlement. Les représentants de Brennilis ont insisté sur la nécessité de motiver l'entreprise sélectionnée pour conduire les travaux (COMEX Nucléaire) à employer les ressources humaines et les entreprises locales. La CLI va constituer deux groupes de travail, l'un portant sur les modalités d'information du public, et l'autre sur l'identification des études complémentaires qui pourraient être demandées par la CLI. La présentation des représentants d'EDF est accessible à partir de <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/>